

SCP CHOPIN-PEPIN & Associés

Avocats – 28 avenue Jean Antagnac – 11100 NARBONNE - Tél. : 04.68.25.85.00

SELARL INTER-BARREAUX AMMA AVOCATS

1 rue du Pont de Lattes - 34070 MONTPELLIER - Tél. : 04.99.74.01.09 – Fax. : 04.99.74.01.13

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Sur la commune de NARBONNE (11100) dans un ensemble immobilier sis 10/11 quai d'Alsace – 3 rue du Commerce, cadastré section BE n° 362 d'une contenance de 22a 40ca,
3 appartements constituant les lots n° 430, 431 et 432 de la copropriété

MISE A PRIX : 12 000 Euros Outre frais et clauses du cahier des conditions de vente

ADJUDICATION LE LUNDI 15 JUN 2026 à 9 heures 00 et suivantes au besoin

Au Palais de Justice de NARBONNE – 19 Boulevard du Général de Gaulle

**La visite s'effectuera à la diligence de Maître Philippe LAUTIER, Commissaires de justice,
le MERCREDI 27 MAI 2026 de 11h00 à 12h00**

A la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la résidence LES JARDINS CONVIVIALES

sis 10/11 Quai d'Alsace-3 rue du Commerce - 11100 NARBONNE, personne morale créée par l'article 14 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965, qui n'a pas été identifié au répertoire des entreprises et de leurs établissements prévu par le décret n° 73-314 du 14 mars 1973 modifié, représenté par son syndic en exercice, la société CITYA THERMES ATHE-NA, SARL inscrite au RCS de Montpellier sous le n° 524472842, dont le siège social est 20 rue Honoré Euzet – 34200 SETE, prise en la personne de son représentant légal domicilié de droit audit siège,

Ayant constitué **Me Thierry CHOPIN**, avocat membre de la SCP CHOPIN-PEPIN & Associés, postulant pour la SELARL INTER-BARREAUX AMMA AVOCATS, avocat plaçant inscrit au Barreau de Montpellier

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Il s'agit de 3 appartements situés au 4ème étage de la résidence :

- L'appartement constituant le lot n° 401, d'une surface habitable de 37,50 m², est constitué d'une pièce à vivre comprenant un coin cuisine, salle d'eau/WC, une chambre et un balcon. Libre de toute occupation.

- L'appartement constituant le lot n° 402, d'une surface habitable de 34,41 m², est constitué d'une pièce à vivre comprenant un coin cuisine, salle d'eau/WC, une chambre et un balcon. Il fait l'objet d'un bail de location

- L'appartement constituant le lot n° 414, d'une surface habitable de 30,07 m², est constitué d'une pièce à vivre comprenant un coin nuit et coin cuisine, salle d'eau/WC. Il fait l'objet d'un bail de location

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de NARBONNE, moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix sans que cette garantie puisse être inférieure à 3 000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

Pour consultation du Cahier des conditions de vente et tous renseignements complémentaires s'adresser :

Au Cabinet de la SCP CHOPIN-PEPIN & Associés ou de la SELARL INTER-BARREAUX AMMA AVOCATS, Avocats susnommés,

Au greffe du Tribunal Judiciaire de NARBONNE, où est déposé le Cahier des conditions de vente qui peut être consulté par toute personne intéressée aux heures d'ouverture du Greffe.